

## les méthodes d'entretien

La gestion différenciée est censée conduire à une économie de temps et d'énergie.

La place faite à l'arbre et le type d'entretien pratiqué sur le patrimoine végétal peuvent être considérés comme un indicateur pertinent de la prise en compte d'une démarche de qualité concernant les espaces d'une commune. L'harmonie de la strate végétale (arbre, arbustes, herbacée) équilibre le milieu, développe des interventions douces et économiques, reconstitue des biotopes (habitats naturels).

Il faut limiter les quantités de produits employés, s'interroger sur l'utilité de certaines pratiques "routinières", rechercher des solutions de substitution (fauchage, semis de bisannuelles ou de vivaces, luttés biologiques, réduction des intrants chimiques), remplacer le bêchage des massifs par une application de mulch ou une plante couvre sol, la tonte par un fauchage annuel ou bisannuel, épisodique et tardif, ou un pâturage...

Matériel : broyeurs de branches, les produits de taille et d'élagage sont systématiquement broyés pour servir de paillage motofaucheuse et andaineuse, les produits sont récupérés par des éleveurs amateurs de chevaux ou de moutons désherbage thermique tondeuse rotative équipée de plateaux recycleurs ceux-ci évitent le ramassage des déchets de tonte.

Cette volonté est bonne pour l'environnement et les finances de la collectivité.

## le sarclage, le paillage, la taille,

Dans les massifs récemment plantés, le sarclage reste la meilleure intervention pour une bonne reprise et croissance des végétaux. C'est aussi un bon moyen d'être en contact et de prévenir les besoins des végétaux.

Un paillage sur le massif ou au pied des arbustes favorise la croissance des végétaux et limite le développement des plantes adventices. Ce paillage est renouvelé chaque année par un apport de complément de produit (écorce, copeaux, fibre) ou un renouvellement complet (fougère, mulch, paille) ces derniers offrent l'avantage de fournir au sol un peu de matière organique.

Dans le cas d'une **haie libre**, d'une **haie champêtre**, la taille proprement dite sera exécutée arbuste par arbuste, en respectant au plus près la forme naturelle des sujets.



Crocus



Chemin fauché



Ecran champêtre



Osteospermum

Avec l'abandon du désherbage chimique "tous azimuts" pour "faire propre" une végétation plus naturelle, "sauvage" reprend place. Les surfaces souples et perméables rendent les parcours plus attrayants: Campanules des murets, valérianes, giroflées, érigeron, herbes folles accompagnent les chemins, les rues. Les jardins s'expriment sur le domaine public.



Campanule des murets



Herbe aux écouvillons

# L'entretien différencié



« La gestion différenciée fait évoluer le modèle horticole standard en intégrant à la gestion des espaces verts un souci écologique. Elle permet de gérer au mieux le patrimoine vert d'une ville en intégrant des objectifs précis et en tenant compte des moyens humains. Elle crée de nouveaux types d'espaces plus libres correspondant à une utilisation contemporaine, aux fonctions plus variées. » définition de la Mission Gestion Différenciée.

## Cette démarche s'inscrit dans le contexte du développement durable.

Elle demande du temps, elle se construit progressivement en travaillant à :

- une réflexion préalable,
- une mise en œuvre,
- un changement de comportement et de mentalité,
- une communication,
- une éducation à l'environnement,
- une coordination des intervenants de l'espace public associant ceux de l'espace privé.

## Le paysage se compose de multiples espaces.

L'urbanisation intense ou lâche entraîne :

- une banalisation des paysages et des milieux,
- une rupture des continuums paysagers et biologiques,
- une réduction des espaces naturels,
- un déséquilibre des écosystèmes,
- des pollutions diverses...

## La gestion d'entretien consiste à moduler les interventions.

selon une hiérarchie :

- d'entrée de ville,
- de faubourg,
- de quartier,
- de coeur de ville ;

organisant la transition entre l'ambiance et la qualité :

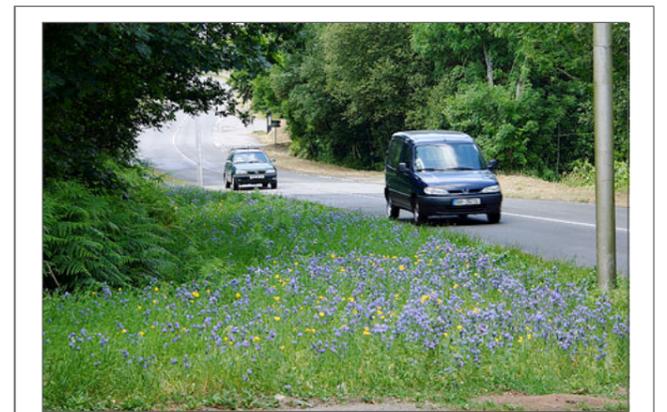
- des espaces champêtres,
- des secteurs péri-urbains,
- des centres urbains ;



jardin de coeur de ville



accompagnement péri-urbain



espace champêtre

**Gérer différemment c'est respecter l'environnement et enrichir le milieu tout en réduisant les coûts**

## *pour un embellissement durable*

Concevoir l'espace en **pensant à la gestion** et à l'évolution de celui-ci ; une vision à long terme en contradiction avec la demande ou l'exigence immédiate du tout, tout de suite. La gestion différenciée a pour souci majeur d'assurer un équilibre entre l'extension urbaine, l'accueil du public, le développement de la biodiversité et la préservation des ressources naturelles.

Créer et préserver des habitats "naturels" en :

- faisant place aux plantes bisannuelles et vivaces,
- profitant des actions bénéfiques des plantes entre elles,
- utilisant des engrais organiques (la plante se nourrit du sol)
- limitant l'usage des produits de traitements (issus de synthèse),
- arrosant de façon raisonnable,
- diversifiant les espèces,
- pratiquant le paillage.



Ru



Cosmos et tabac fleurs

## *Une méthodologie de réflexion et de mise en œuvre*

**Diagnostic :** surface, type, contraintes, moyens

**Objectifs :** accueil, préservation de la biodiversité, réduction des intrants chimiques, économie

**Mise en œuvre :** aménagement, gestion, administration, cadre législatif, communication, formation... réduction de l'emploi de pesticides, utilisation des plantes locales, arrosage intégré limité aux seuls espaces dits de prestige.

Sensibiliser et former aux notions d'écologie générale (chaîne alimentaire, équilibres naturels, végétation locale et régionale, technique de gestion, principes respectueux de l'environnement, information, utilisation de matériel nouveau).

Il est absolument nécessaire de définir la qualité des espaces : jardin de prestige, promenade, liaison, espace convivial, espace rural.

L'élaboration du cahier des charges d'un entretien différencié passe par :

- un inventaire qualitatif et quantitatif
- une localisation
- une cartographie
- la classification des espaces
- des méthodes d'entretien individualisé

## *fleurir différemment*

Critères d'admission d'une plante sauvage pour le fleurissement communal :

L'**attrait** esthétique, couleur, forme, développement...

La **rusticité** s'adapte aux conséquences climatiques

L'**intérêt écologique** pour reconstruire les chaînes alimentaires (plantes hôtes, mellifères, répulsives...)



Erigeron



Coreopsis



Digitale

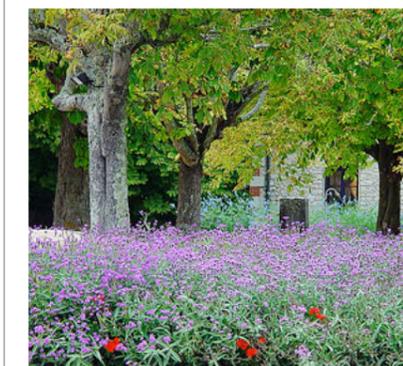
## *entretenir autant que nécessaire, mais aussi peu que possible "ville de Lausanne"*

Adopter des principes d'équilibres naturels susceptibles d'augmenter la richesse et le potentiel naturel de la commune : diversifier les végétaux, limiter les traitements phytosanitaires, utiliser le paillage, prendre en compte les possibilités écologiques existantes, créer ou restaurer le maillage biologique. L'entretien différencié consiste à moduler l'intervention tout au long de l'année, chaque action s'adapte au site.

Un fleurissement en harmonie avec le paysage s'impose, mélange et association de fleurs champêtres, horticoles et vivaces, composition végétale faisant appel aux variétés sauvages et locales. Les prairies fleuries fournissent un abri pour la nidification des oiseaux et la fauche tardive des bernes (bas-côtés des routes) permet un réensemencement naturel.



Rudbeckia



Sauge



Colza



Gaura



Marguerite



Bleuet et coquelicot